

« LA LAURENTINE ANDRÉÏ KIVILEV »
BULLETIN D'INSCRIPTION 26 MAI 2012
 Merci de remplir en lettres capitales

Nom: _____ Prénom: _____

Téléphone: _____ Email: _____

Adresse: _____

Ville: _____ CP: _____ Pays: _____

Date de naissance: / / Club: _____

N°de Licence: _____ (svp joindre photocopie)

>>>Cocher ci-dessous votre statut>>>

O: Je suis licencié et fournis 1 photocopie lisible de ma licence

O: Je suis non licencié, je fournis obligatoirement 1 certificat médical (ou une photocopie) de moins de 3 mois et pour l'épreuve chronométrée spécifiant clairement mon aptitude à la compétition cycliste.

Noter votre catégorie (voir règlement): _____ M/F _____

- Les bulletins incomplets ne seront pas enregistrés.
- Aucun engagement ne sera pris par téléphone
- J'atteste avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer.

Signature et date obligatoire: _____

Je m'inscris pour le : >> entourer votre choix <<

Brevet cyclotouriste	175km	105km
Epreuve chronométrée		105km
Initiation et découverte	40km	

>>> entourer votre tarif <<<

Route	Avant 21 mai	Après 21 mai
Brevet cyclotouriste	10€	15€
Non licencié	14€	19€
Epreuve chronométrée	20€	25€
Non licencié	25€	30€
Initiation et découverte 40km		Gratuit

Inscription en ligne: www.sport-up.fr

Ou à découper et envoyer avec chèque libellé à l'ordre du:

Stade Laurentin Cyclisme

Adresse: 73 avenue Général de Gaulle

F-06700 St Laurent du Var

www.stade-laurentin-cyclisme.com

Contact: Tel +33(0)6 72 21 29 32 clubslc@orange.fr

Andréï KIVILEV

est né le 21 septembre 1973 au Kazakhstan. Arrivé en France en 1997, il s'installe à Saint Étienne ou il prend une licence chez les amateurs du club de L'ECSEL aux cotes d'Alexandre VINOKOUROV.

Il intègre en 1998 l'équipe professionnelle FESTINA et, en 2000, il rejoint l'équipe AG2R puis, en 2001, COFIDIS. C'est sous ces couleurs qu'il se distingue, remportant la Route du Sud 2001, terminant 5ème du Criterium du Dauphiné 2001 et 2002, avant de finir 4ème de Paris-Nice en 2002. Mais son titre de gloire est d'avoir achevé en 4ème position du Tour de France 2001.

Son palmares:

Route du Sud : GC en 2001

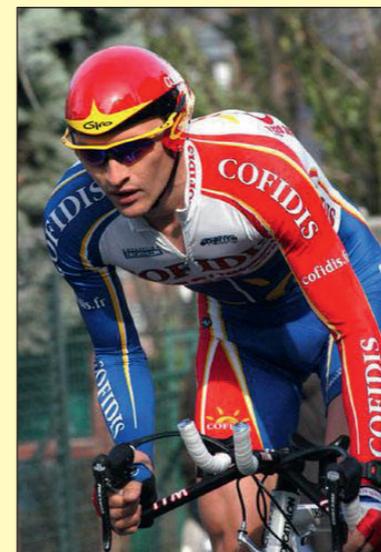
Tour de France : 4ème en 2001

Critérium du Dauphiné Libéré : 5ème en 2001 et 2002

(Victoire d'étape a Grenoble en 2001)

Paris-Nice : 4ème en 2002

Tour du Haut-Var : 2ème en 2000 et 3ème en 2003



LA LAURENTINE ANDRÉÏ KIVILEV

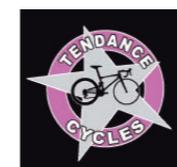
SAMEDI 26 MAI 2012
STADE LAURENTIN CYCLISME



VILLE DE
SAINT-LAURENT-DU-VAR



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



BOULANGERIE
LA LAURENTINE

LORA CONCEPT
Electricité RENELLI

Vos distributeurs
sur les Alpes-Maritimes



NICE - CAR sas
Nice la plaine 1
04.93.18.22.18

CANNES - RIVIERA THECNIC
bretelle montante de Fauloroute
04.93.45.73.12



ZONE CAP 3000 04 93 07 40 44

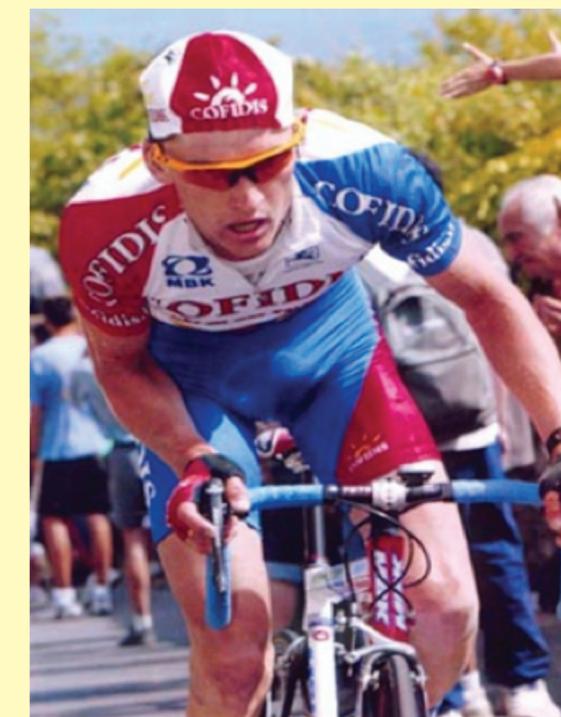


AUTO BILAN LAURENTIN
54, corniche Fohnestock
06700 ST-LAURENT DU VAR ☎ 04 92 12 18 01

AUTO BILAN LAURENTIN
Z.I. - 32 bis, allée des Pêcheurs
06700 ST-LAURENT DU VAR ☎ 04 92 12 97 37

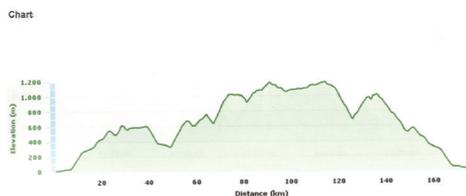
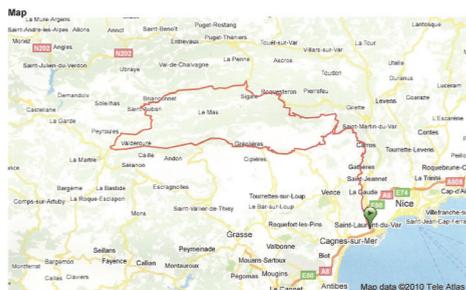
pinstripeprintgroup

Telephone: 0121 236 0101 Web: www.pinstripegroup.co.uk



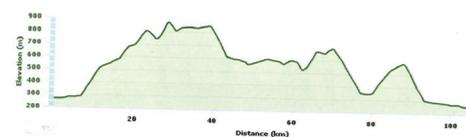
www.stade-laurentin-cyclisme.com

**Parcours: 175km
Denivele: 2.532m**



Localites	Route	Km Partiel	Km Total	Controle
St Laurent du Var	D2209	0	0	Depart
Gattieres (les carr)	D2209	11,5	11,5	
Carros village	D2209	5,0	16,5	
Le Broc	D1	4,0	20,5	
Bouyon	D1	8,0	28,5	
Consegudes	D1	10,5	39,0	
Roquesteron	D17	10,0	49,0	Cont-Ravi
Sigale	D17	5,5	54,5	
Pont des Miolans	D17	4,5	59,0	
Collongues	D2211A	8,0	67,0	
Brianconnet	D2211A	10,0	77,0	
St Auban	D2211	7,0	84,0	
Malamaire	D2211	13,0	97,0	Cont-Ravi
La Ferriere	D2	7,0	104,0	
Thorenc	D2	10,0	114,0	
Greolieres	D2	9,0	123,0	
St Pons	D8	4,0	127,0	
Coursegoules	D8	8,0	135,0	Cont-Ravi
Bouyon	D8	11,0	146,0	
Le Broc	D1	8,0	154,0	
Carros village	D2209	4,0	158,0	
Gattieres (les carr)	D2209	5,0	163,0	
St Laurent du Var	D2209	11,5	174,5	Arrivee

**Parcours: 105km
Denivele: 1.242m**



Localites	Route	Km Partiel	Km Total	Controle
St Laurent du Var	D2209	0	0	Depart
Gattieres (les carr)	D2209	11,5	11,5	
Carros village	D2209	5,0	16,5	
Le Broc	D1	4,0	20,5	
Bouyon	D1	8,0	28,5	
Consegudes	D1	10,5	39,0	
Roquesteron	D17	10,0	49,0	Cont-Ravi
Pierrefeu	D17	10,0	59,0	
Gilette	D17	11,5	70,5	
Pont Charles Albert	D17	7,0	77,5	Cont-Ravi
Carros village	D1	12,0	89,5	
Pont de la Manda	D1	5,0	94,5	
St Laurent du Var	D2209	10,5	105,0	Arrivee

Règlement de la « Laurentine Andréï Kivilev »

1. Caractéristiques

La « Laurentine Andréï Kivilev » est un brevet randonneur sportif (BRS) de 105km, épreuve chronométrée au même titre que les Cyclosportives dans les autres fédérations. Cette épreuve comporte également deux brevets randonneurs cyclotouristes à allure libre sur 2 distances au choix : 105km et 175km. L'épreuve est ouverte à toutes personnes de plus de 18 ans, de toutes les fédérations ainsi qu'aux non licenciés.

L'épreuve est organisée par le Stade Laurentin Cyclisme sous les règlements de l'UFOLEP et sous le patronage de la municipalité de St Laurent du Var, avec le concours du Conseil General, du Conseil Régional, des commerçants et des partenaires figurant sur cette plaquette.

Deux parcours sont proposés:

- > 105km, dénivelé 1242m (fléché en bleu)
- > 175km, dénivelé 2532m (fléché en rouge) qui compte également pour le brevet randonneur UFOLEP carte verte.

Un parcours « initiation et découverte » de 40km empruntant les pistes cyclables le long du Var est ouvert à tous. Les moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte ou un responsable du club.

2. Sécurité

Les routes étant ouvertes à la circulation, chaque participant devra se conformer au **code de la route** ainsi qu'aux arrêtés préfectoraux et municipaux des localités traversées. **Il sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles. L'engagement est subordonné à l'acceptation du règlement et au respect des clauses de celui-ci.**

Les véhicules officiels ouvriront la route. Une importante assistance motos sera également présente pour ouvrir la route et sécuriser les carrefours pour l'épreuve chronométrée. Les carrefours **principaux** seront tenus par des signaleurs agréés. Une voiture balai sera présente sur chaque parcours. L'assistance médicale sera assurée par la protection civile de Nice, ainsi que la présence d'un médecin

sur le parcours chronométré. Nous vous demandons une prudence toute particulière dans les descentes

Les voitures suiveuses individuelles sont interdites. Seuls sont autorisés les véhicules de l'organisation.

L'épreuve est ouverte aux vélos de route et VTT à l'exclusion des vélos couchés.

Le port du casque à coque rigide est obligatoire et les guidons dits « de triathlètes » sont interdits.

3. Engagements et Paiements

Voir en ligne www.sport-up.fr ou bulletin d'inscription ou www.stade-laurentin-cyclisme.com. Toute inscription sera définitive et ne fera l'objet d'aucun remboursement, (sauf cas particuliers).

4. Obligations

Fournir la preuve de son aptitude à la pratique du sport cycliste en produisant:
> Soit la photocopie d'une licence fédérale (FFC, FSGT, UDACE, FFCT, UFOLEP);
> Soit un certificat médical (de moins de 3 mois) spécifiant clairement l'aptitude de la compétition cycliste si vous souhaitez faire l'épreuve chronométrée.

5. Infos Assurances

L'organisation est assurée en responsabilité civile pour chaque participant qui doit cependant avoir sa propre assurance.

6. Contrôles

Des commissaires veilleront au respect du règlement. Les contrôles en cours de route sur les tapis magnétiques sont obligatoires pour le classement à l'arrivée de l'épreuve chronométrée.

7. Le Tourisme vert

Les personnes ne respectant pas l'environnement durant la course (papier ou emballage jetés sur la voie publique) seront déclassées.

8. Horaires de départ et retrait des dossards

Heures de départ:

- > Brevet randonneur 175km @ 7h
- > Brevet randonneur 105km @ 9h
- > Epreuve chronométrée 105km @ 10h
- > Initiation 40km @ 11h

Le retrait des dossards et des plaques de cadre se fera le vendredi 25 mai 2012 de 14h à 19h au village du départ, Parking Esplanade du Levant près de la Mairie de St Laurent du Var ou **exceptionnellement** le matin de l'épreuve à partir de 6h sur le lieu de départ. Toute personne peut retirer pour d'autres participants.

Attribution des dossards prioritaires soumis à conditions: fournir un justificatif d'un classement dans les 3 premiers de sa catégorie dans une cyclosportive ou un BRS. **Pas de dossard prioritaire le jour même.** Aucun engagement ne sera confirmé par courrier ou par téléphone. Choix du parcours à l'inscription et en cours de route (si nécessaire).

9. Catégories

Cat. A	Féminines de 18 à 35 ans inclus
Cat. B	Féminines de 36 à 49 ans inclus
Cat. C	Féminines plus de 50 ans
Cat. D	Hommes de 18 à 35 ans inclus
Cat. E	Hommes de 36 à 45 ans inclus
Cat. F	Hommes de 46 à 55 ans inclus
Cat. G	Hommes de 56 à 65 ans inclus
Cat. H	Hommes plus de 65 ans
Cat. I	Tandem
Cat. J	Handisport individuel
Cat. K	Handisport tandem

1 coupe au 3 premiers de chaque catégorie (non cumulable) et un bouquet à chaque vainqueur de catégories. La présence indispensable des lauréats pour recevoir les prix.

Attribution des points par club: pour chaque engagé, 1 point sur 105km et 2 points sur 175km.

Classement par clubs: les 3 premiers clubs en nombre de participants seront récompensés.

Attribution de diplômes individuels en ligne pour l'épreuve chronométrée et sur demande pour les brevets randonneurs

Possibilité d'organiser un championnat à travers notre épreuve.

10. Prestations

Accès: au village partenaire, au parking, aux douches à proximité, au parc à vélo gardé.

Pour tous: un cadeau et participation à la tombola dotée de 4000 euros de lots. Pour tout participant ravitaillement en cours de route et à l'arrivée: sandwiches et collation. Aussi un plateau repas complet pour les participants de l'épreuve chronométrée qui se sont bien inscrits avant le 21 mai 2012.

Pour les cyclosportifs le chronométrage est assuré par CIMALP.

11. Photographies

Les participants seront pris en photo sur le parcours. Ces dernières seront visibles à l'arrivée.

12. Acceptation du règlement

Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription. Les organisateurs se réservent le droit de modifier pour des raisons de sécurité ou cas de forces majeures.